

LES COPROPRIETAIRES S'EXPRIMENT SUR

LA RESTAURATION DE NOS CONDUITES D'EAU

De Mr PROUVEZ le 2 Décembre 2009 suite à la réception de la Lettre d'Information :

Nous restons pour notre part sur notre avis : Il faut engager ces travaux après que la décision soit entérinée par l'A.G et j'espère que le bon sens prédominera. Dommage qu'il faille encore attendre Pâques 2010 pour traiter cette affaire, mais c'est ainsi.

Pour ma part, je serais partisan d'une seule tranche, finançable le cas échéant par un emprunt court ou moyen terme. Cette décision aurait le mérite de ne pas reporter les fuites d'eau à plus tard pour les secteurs non traités au départ.

Pour un problème de cette importance, l'emprunt permettrait d'étaler les répercussions financières sur les copropriétaires.

Toutes les collectivités procèdent ainsi dès lors que le coût ne peut être financé sur un seul exercice, d'autant qu'aux Cristallines il y aura forcément les travaux traditionnels annuels auxquels il faudra bien faire face en 2010 et exercices suivants.....

De Mr PROUVEZ le 15 Novembre 2009 : Pour les fuites d'eau, il est effectivement grand temps de réagir : 5.000 € de plus pour le 2^{ème} semestre 2009 par rapport à la même période de 2008, c'est effectivement inquiétant – Nous en arriverions à 10.000 € de plus par an ! c'est considérable.

Si cette somme peut être économisée par et pour des travaux, tout plaide à les engager dans les meilleurs délais et je m'empresse de vous réitérer mon accord pour ce chantier et pour la pose de compteurs qui auront par ailleurs le mérite de responsabiliser davantage les usagers.